

ACCÈS COMMENT ?

Par téléphone et e-mail

02 99 29 53 07

csdediees.psh@fondationsainthelier.com

Par messagerie sécurisée

consultationsdediees@pole-sthelier.mssante.fr

Jours & horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi

8h30 - 12h30 & 13h30 - 16h30

ACCÈS OÙ ?

Pôle Saint-Hélier

HandiAccès35

54 rue Saint-Hélier

35000 RENNES

Site internet : pole-sthelier.fr

Ou en mobilité sur le 35

avec le camion Handimobile



ACCÈS À UNE OFFRE TERRITORIALE

Le dispositif Handiaccès 35 travaille en partenariat avec des structures sanitaires médico-sociales, sociales, ainsi que les dispositifs d'appui à la coordination, dans une logique de complémentarité au service des besoins en santé de la personne en situation de handicap.

Avec le soutien de l'ARS Bretagne



Avec la participation des mécènes et des dons qu'elle reçoit, la Fondation Saint-Hélier finance des projets qui contribuent à une meilleure qualité de vie des personnes en perte d'autonomie comme le camion Handimobile 35.

Vous souhaitez nous soutenir ?
Faites un geste,
faites un don à la Fondation Saint-Hélier
pour le handicap et l'autonomie.



Accueil : 02 99 29 50 99
54 rue Saint-Hélier - CS 74330
35043 RENNES CEDEX

Établissement de santé privé d'intérêt collectif
N° FINESS : 35 000 256 4

Mise à jour : Février 2025



HANDIACCÈS 35

Pour un accès au soin
et un accompagnement
adaptés à votre situation



ACCÈS A QUOI ?

C'est un dispositif qui permet l'accès aux soins (dans le département 35) : consultations programmées (dentaires, ophtalmologie, gynécologie...), actions de prévention, coordination de parcours.

Avant :

- Entretien avec l'infirmière coordinatrice
- Évaluation de votre situation, de vos besoins...
- Planification de la ou des consultation (s) au Pôle Saint-Héliier ou vers un autre établissement de santé / profession libérale...
- Visite blanche possible et habitude aux soins (visite locaux, rencontre avec professionnels avant le jour de la consultation...)

Pendant :

- Accompagnement infirmier si nécessaire et adaptation en fonction des besoins

Après :

- Réunion pluridisciplinaire pour orienter le suivi médical éventuel à mettre en place
- Accompagnement pour les démarches de suivi médical
- Articulation avec le médecin traitant
- Évaluation de la satisfaction

ACCÈS POUR QUI ?

Pour les personnes en situation de

HANDICAP COMPLEXE

(QUELQUE SOIT LE TYPE DE HANDICAP ET L'ÂGE)

&

En **ÉCHEC DE SOINS**

EN MILIEU ORDINAIRE

QUI PEUT
SOLLICITER
LE CENTRE DE
CONSULTATIONS
HANDIACCÈS 35 ?

- Le patient
- L'entourage familial
- L'aidant principal
- Le médecin traitant ou autre médecin spécialisé
- Structure médico-sociale
- Dispositif de coordination ...

Les aidants naturels et/ou professionnels sont des partenaires indispensables intégrés dans la prise en charge.

ACCÈS AVEC QUI ?

Médecin coordinateur : **Dr A. DURUFLE**

Infirmières coordinatrices :
A. DEVALLET et J. RENAULT

SPÉCIALITÉS PROPOSÉES AU PÔLE SAINT- HÉLIER

- Dentaire 
- Médecine générale 
- Gynécologie 
- Médecine Physique et Réadaptation 
- Neurologie, épilepsie 
- Ophtalmologie, orthoptie 
- Neuro-orthopédie 
- Soins infirmiers 
- Imagerie... 

Ces consultations
sont réalisées
en dehors des
situations
d'urgence



Le Pôle Saint-Héliier est signataire de la Charte Romain Jacob